

COMMUNIQUÉ CONJOINT

MM. BOURASSA ET HOVEYDA EXPRIMENT LEUR
ACCORD DE PRINCIPE POUR QUE LE QUÉBEC ET
L'IRAN COOPÈRENT

Téhéran, le 29 octobre 1975 - Répondant à l'invitation de M. Amir Abbas Hoveyda, Premier ministre de l'Iran, le Premier ministre du Québec et Mme Robert Bourassa ont effectué du 24 au 29 octobre 1975 une visite officielle en Iran.

Sa Majesté Impériale le Shahinshah Aryamehr a reçu en audience le Premier ministre du Québec, qui était accompagné de l'ambassadeur du Canada en Iran, M. James George. La rencontre s'est déroulée en présence de M. Hoveyda.

Sa Majesté Impériale la Shahbanou de l'Iran a reçu en audience Mme Robert Bourassa.

Cette visite s'est déroulée sous le signe de l'amitié entre l'Iran et le Canada, et de la volonté des deux Premiers ministres d'établir entre l'Iran et le Québec une coopération plus étroite.

Le Premier ministre du Québec était accompagné d'une délégation composée de MM. Benoit Morin, chef de cabinet du Premier ministre, Romuald Miville-desChênes, conseiller auprès du conseil exécutif, Demetrius Michailides, directeur général des Relations internationales au ministère des Affaires intergouvernementales, Jean-Claude Rivest, secrétaire législatif auprès du Premier ministre et Charles Denis, directeur de l'information au Conseil exécutif.

M. Bourassa était également accompagné d'une délégation technique dont faisaient partie, MM. Roland Giroux, président de l'Hydro-Québec, Côme Carbonneau, président directeur général de la Société québécoise d'exploration minière, Jean

Labonté, président directeur général de la Société de développement industriel, Bernard Cloutier, président directeur général de la Société québécoise d'initiatives pétrolières et Jean Gobeil, de la Direction de la Coopération internationale au ministère des Affaires intergouvernementales.

Au cours de cette visite, M. Bourassa accompagné de l'ambassadeur du Canada et de la délégation québécoise, a eu des entretiens avec M. Hoveyda ainsi qu'avec les ministres suivants: MM. Abbas Ali Khalatbari, ministre des Affaires étrangères, Mehrdad Pahlbod, ministre des Arts et de la Culture, Mansour Pouhani, ministre de l'Agriculture et des Ressources naturelles, Houchang Ansari, ministre des Finances et des Affaires économiques, Anouchiravan Pouyan, ministre de la Santé, Ahmad Houchang Charifi, ministre de l'Éducation nationale et Abdol-Hossein Samii, ministre des Sciences et de l'Enseignement supérieur.

Les entretiens de M. Amir Abbas Hoveyda avec M. Robert Bourassa ont été marqués de la plus haute cordialité.

Après un tour d'horizon sur les relations de coopération entre l'Iran et le Québec dans le cadre des rapports entre l'Iran et le Canada, les deux Premiers ministres ont poursuivi leurs échanges de vues sur les moyens d'intensifier cette coopération.

Dans cette perspective, ils ont complété ensemble l'exploration qui leur avait permis, lors de la visite de M. Amir Abbas Hoveyda au Québec en décembre 1974, d'identifier plusieurs des voies dans lesquelles une coopération fructueuse pourrait s'engager entre l'Iran et le Québec.

Durant son séjour en Iran, M. Bourassa a pu constater les réalisations impressionnantes de ce pays dans les secteurs éducatif, industriel, agricole et social.

Ses rencontres lui ont permis de prendre connaissance de l'ampleur des efforts des autorités iraniennes dans leur lutte contre l'inflation. Ses visites à Ispahan, Chiraz et Persépolis lui ont fourni l'occasion d'apprécier hautement la riche tradition artistique et culturelle de l'Iran. Enfin, M. Bourassa a visité à Téhéran l'Institut d'études islamiques, de l'Université McGill, dont il suit avec intérêt les activités.

Les deux Premiers ministres ont passé en revue les relations, commerciales et économiques entre l'Iran et le Québec, dans le cadre des relations entre l'Iran et le Canada. Ils ont constaté que le champ de développement de ces relations demeure vaste. Aussi ont-ils exprimé leur ferme détermination d'exercer tous les efforts susceptibles d'accroître ces échanges commerciaux d'une manière mutuellement avantageuse.

Les deux Premiers Ministre ont exprimé leur accord de Principe pour que l'Iran et le Québec coopèrent dans les secteurs suivants - ceci sous réserve

de négociations ultérieures pour en déterminer les modalités:

1 - ÉDUCATION

a) École normale d'enseignement technique supérieur

Établir dans un rayon de 200 kilomètres de Téhéran une école normale d'enseignement technique supérieur, en développer les programmes et assurer la formation du personnel enseignant requis.

b) Ecoles techniques

Equiper l'Ecole technique du Complexe Farah de Téhéran, en développer les programmes et assurer la formation du personnel enseignant requis.

Former au Québec, durant les deux prochaines années, les professeurs Iraniens destinés à l'Ecole technique de Kerman.

c) Laboratoires de langues

Installer des laboratoires de langues dans des établissements d'éducation en Iran, notamment l'École d'Enseignement technique supérieur, l'École technique du Complexe Farah de Téhéran, ainsi que l'Ecole technique de Kerman.

d) Unités scolaires semi-mobiles

Fournir d'ici deux ans 15 unités semi-mobiles servant de centres de formation technique pour les ouvriers ruraux et industriels, assurer l'équipement et le matériel requis à cette fin, de même que la formation des instituteurs destinés à ces centres.

e) Enseignement médical

1) Envoyer en Iran, selon un système de rotation d'une durée de deux à trois mois, des professeurs du Québec spécialisés dans les disciplines médicales fondamentales pour enseigner aux instructeurs médicaux Iraniens.

2) Le Québec prendra les dispositions nécessaires pour permettre à des médecins spécialistes iraniens de parfaire au Québec leurs connaissances dans les secteurs de leur spécialisation.

3) Le Québec prendra les mesures nécessaires, compte tenu des postes disponibles de résidents dans les instituts hospitaliers pour permettre à des médecins iraniens de se spécialiser.

f) Etude de langue persane (farsi)

Une faculté de Lettres d'une université du Québec établira une section de langue persane (farsi) pour laquelle l'Iran fournira un professeur de langue persane.

2 - ENERGIE

a) L'Hydro-Québec prendra les mesures nécessaires pour permettre à des experts iraniens d'étudier les récents développements survenus dans le domaine de l'électricité au Québec.

b) L'Iran déléguera un ou plusieurs groupes de chercheurs auprès de l'Hydro-Québec pour étudier les possibilités de développer la coopération entre le Québec et l'Iran dans le domaine de l'électricité, notamment celui de la transmission à haute tension.

3 - CONSTRUCTION

a) Implantation en Iran d'une usine de maisons préfabriquées.

b) En attendant la construction de cette usine, l'Iran importera annuellement du Québec un nombre de maisons préfabriquées égal à la capacité annuelle de production de l'usine projetée.

Quant aux spécifications relatives aux maisons qui seront exportées du Québec en Iran, les négociations dont elles feront l'objet devront tenir compte des types de maisons qui seront construites par l'usine.

4 - INDUSTRIE ET MINES

a) Bois et pâte à papier

Participation de l'Iran au projet d'un complexe de produits forestiers situé à Saint-Félicien.

b) La Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), qui est une société gouvernementale du Québec, coopérera avec l'Iran pour organiser et mettre en opération une société iranienne pour promouvoir et développer l'industrie minière en Iran.

A la demande du Premier ministre du Québec, les négociations relatives à la coopération dans le cadre de ce projet ont été accélérées et la Banque de Développement industriel et minier de l'Iran (IMBDI), d'une part, et la SOQUEM, d'autre part, ont signé un projet d'entente à cet effet au cours de sa visite.

5 - AGRICULTURE

Au cours des cinq (5) prochaines années le Québec vendra à l'Iran dix mille (10,000) tonnes, de lait écrémé en poudre à un prix qui sera négocié ultérieurement.

6 - AFFAIRES CULTURELLES

a) Cinéma

Organisation en Iran d'une semaine du film québécois et d'une semaine, au Québec, du film iranien.

b) Conservatoire de musique

Des professeurs du Québec viendront en Iran pour enseigner au Conservatoire iranien de musique.

c) Exposition

Une exposition d'art moderne iranien sera organisée au Québec.

MISE EN OEUVRE

Aux fins d'assurer que ces décisions se réaliseront dans les délais prévus, les deux Premiers ministres sont convenus de constituer une "équipe de mise en oeuvre".

Au terme de leurs entretiens les deux Premiers ministres se sont félicités des résultats fructueux de leur rencontre.

M. Robert Bourassa a exprimé ses profonds remerciements pour l'hospitalité chaleureuse qui lui a été réservée en Iran ainsi qu'à son épouse et à la délégation québécoise qui l'a accompagné.